



**Ligue des Droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)**

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 58 36 86  
Courriel : [ldglse01@gmail.com](mailto:ldglse01@gmail.com) Site : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org), Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

**DECLARATION DE LA LDGL A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE SES 25  
ANS D'ACTIVITES DANS LA REGION DES GRANDS LACS.**

La Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) a été créée le 30 Mai 1993, et cette année elle souffle ses 25 bougies d'existence.

Elle est née de l'initiative des organisations de la société civile du Rwanda, du Burundi et de la RD Congo dans le seul but de jeter les bases de paix, de démocratie et de développement au profit des populations de cette région.

Cette dernière a été en proie aux crises nées du déni de la citoyenneté, de l'injustice sociale, de la pauvreté mais aussi de la mauvaise gouvernance qui l'ont caractérisée pendant des décennies et dont les tares sont encore perceptibles dans la vie quotidienne des citoyens.

Même si dans les années 1990 la crise se limitait au niveau des Etats, un fossé profond se creusait aussi entre les populations de la région des Grands Lacs et les préjugés des uns sur les autres n'ont pas encore disparu plus de 25 ans après.

La LDGL en tant que cadre de promotion du « vivre ensemble », de respect des droits de la personne et de la paix dans la région n'a pas seulement connu de bons moments de son histoire. Son travail a été aussi affecté par le contexte instable des pays dans lesquels elle intervient.

Dans ses interventions, la LDGL a toujours insisté sur le rapprochement des peuples de la région des Grands Lacs, le renforcement des actions en synergie entre les sociétés civiles des trois pays pour un rétablissement effectif de l'Etat de droit et un accroissement de la participation citoyenne dans le processus de prise de décisions tant au niveau local, national qu'international.

En dépit du contexte difficile, la LDGL a réussi à réunir les organisations de la société civile sur la préoccupation de la paix et de la cohabitation pacifiques des populations.

L'avènement de la démocratisation des années 1990 n'avait pas épargné les Etats de la région des Grands Lacs dont la scène politique était dominée par le monopartisme et la confusion du parti avec l'Etat. La justice servait et sert encore comme instrument au service du pouvoir, mais aussi depuis cette époque le parlement n'était qu'une caisse de résonance du pouvoir. A la faveur des revendications des forces vives, les régimes africains ont été appelés à démocratiser



## **Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL)**

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 58 36 86

Courriel : [ldgls01@gmail.com](mailto:ldgls01@gmail.com) Site : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org), Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

les institutions politiques, à favoriser le multipartisme et le pluralisme syndical, mais au regard du déficit de volonté politique, le processus de démocratisation évolue encore en dents de scie avec des répercussions importantes sur la situation des droits humains.

Déjà en 1993, cette dynamique fera apparaître des tensions au sein des communautés dont le paroxysme fut suivi d'une guerre civile fratricide au Burundi, d'un génocide contre les tutsi en 1994 au Rwanda et les crimes odieux qui s'en suivirent, alors qu'en RDC, des conflits interethniques se multiplièrent dans l'Est.

Ce contexte et le manque d'ouverture qui le caractérisait a poussé des centaines des milliers de citoyens à fuir leurs pays et ainsi naquit l'activisme des milices et des groupes armés à caractère identitaire dont leur présence dans la région continue à alimenter un climat de tension au Burundi, au Rwanda et en RD Congo depuis 1993 jusqu'à ce jour.

C'est ce qui témoigne du statu quo au niveau du règlement des conflits politiques nationaux et régionaux et le non respect des valeurs et principes démocratiques et des droits de l'homme dans les pays respectifs.

Malgré l'adhésion des pays aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, suivie de la tenue des élections régulières, ceux-ci restent confrontés à plusieurs défis qui hypothèquent leur stabilité.

Parmi eux on peut citer :

- La persistance de la corruption et de la mauvaise gouvernance,
- L'absence des mécanismes et politiques efficaces de contrôle citoyen et de l'action gouvernementale,
- Les violations des droits humains et des libertés fondamentales,
- La restauration de la sécurité intérieure et régionale,
- La lutte contre la pauvreté et la pandémie du Sida.

Tout ce qui précède rend ardu et complexe le travail des Organisations de la société civile et des partenaires de développement dans la région des Grands Lacs.

L'histoire de la région des Grands Lacs a démontré que l'insécurité dans l'un des pays a des répercussions sur ses voisins, raison pour laquelle la LDGL travaille aussi sur des problématiques transversales aux trois pays.

Visant la consolidation de la paix et de la sécurité durables dans la région des Grands Lacs, la société civile doit renforcer ses capacités d'action par des prises de



**LDGL Ligue des Droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)**

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 58 36 86

Courriel : [ldglse01@gmail.com](mailto:ldglse01@gmail.com) Site : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org), Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

positions par rapport aux défis sus mentionnés et jouer en toute indépendance son véritable rôle de sentinelle de la bonne gouvernance et de la démocratie.

Au-delà du contexte régional, des particularités locales sur le plan sécuritaire, socio-politique et économique différencient chacun des trois pays de la région des Grands Lacs.

**Au Burundi :**

**Au niveau politique et droits de l'homme :** le contexte qui a présidé aux élections de 2015 a été caractérisé par des atteintes aux droits et libertés fondamentaux de la personne humaine, des mouvements de protestation contre le 3<sup>ième</sup> mandat du Président actuel, l'intolérance et l'exclusion des acteurs politiques de l'opposition.

Cela a conduit aux graves violations des droits de l'Homme dont la restriction des libertés d'association et d'expression dont le point culminant fut la fermeture des medias privés et indépendants, la radiation des organisations indépendantes de la société civile, surtout les organisations des droits de l'homme et les poursuites judiciaires contre certains de leurs animateurs.

Face à cette situation, des acteurs politiques de l'opposition ont été contraints à l'exil forcé et des centaines de milliers de citoyens vivent en refuge dans les pays voisins fuyant ainsi les violences préélectorales et post-électorales de 2015, d'autres encore croupissent en prison.

Il est important de noter que toutes ces violations sont liées au contexte électoral de 2015 et la pression nationale, régionale et internationale qui s'en est suivie a poussé le Burundi à se retirer du Statut de Rome, instituant la Cour Pénale internationale.

L'insécurité est toujours grandissante dans le pays et des actes d'assassinats, de massacres, de disparitions forcés et d'exécutions extrajudiciaires sont souvent rapportés. Le dernier massacre en date est celui du 11 Mai 2018 dernier ayant fait 26 morts parmi les populations civiles dans la localité de Ruhagarika.

Les institutions issues des élections ont été mises en place, mais leur fonctionnement souffre des sanctions imposées par les partenaires bilatéraux, ce qui éloigne davantage la population burundaise de l'espoir à un développement humain et une paix durable.

**Au niveau économique et social :** il persiste encore un écart entre le discours politique et la réalité de terrain, ce qui occasionne le non respect de certains droits



**Ligue des Droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)**

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 58 36 86

Courriel : [ldglse01@gmail.com](mailto:ldglse01@gmail.com) Site : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org) Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

économiques, sociaux et culturels et pérennise la crise économique, sociale et la pauvreté au sein de la population.

**Au niveau judiciaire :** le rôle de la justice dans la lutte contre l'impunité et la corruption qui gangrènent les institutions n'est pas perceptible. La justice n'est pas non plus indépendante de l'exécutif car utilisée pour réprimer l'opinion dissidente.

**En République Démocratique du Congo :**

**Au niveau politique, sécuritaire et droits humains :** en dépit des opérations militaires des FARDC d'une part, et conjointes avec la MONUSCO d'autre part, les violations des droits humains persistent dans la plupart des provinces et surtout dans l'Est du Congo sur fond d'une impunité presque institutionnalisée.

Ces violations sont traduites par des actes de viol et violences faites aux femmes, l'esclavage sexuel, le pillage, l'incendie des villages, les massacres des populations civiles suivis des déplacements internes des citoyens et poussant d'autres au refuge dans les pays voisins. Le dernier massacre en date est celui du 20 Mai 2018 ayant causé la mort de 14 personnes civiles dans la localité de Mbau, en territoire sinistré de Beni, au Nord-Kivu.

L'insécurité dans l'Est de la RDC est entretenue par les groupes armés nationaux et étrangers qui, pour des fins économiques et d'occupations illicites des terres, se livrent à l'exploitation illicite des ressources naturelles tout en jouissant de la complicité des autorités et agents locaux aussi civils que militaires motivés par des gains financiers.

Selon les medias et les rapports des ONGs, dans l'espace de 20 ans de conflits armés récurrents, la RDC enregistre à ce jour 12 millions des morts victimes d'une situation qui ne dit pas son nom au grand dam des autorités publiques, sécuritaires et de la communauté internationale représentée par la MONUSCO.

Ce contexte a été renforcé par la non tenue des élections présidentielles attendues depuis Décembre 2016 et a poussé ainsi tous les acteurs politiques, la société civile et les citoyens à des manifestations régulières contre le pouvoir en place et la réclamation de la tenue de nouvelles élections ainsi que le départ du Président Kabila du pouvoir.

A son tour, le régime a durci le ton en interdisant et en réprimant toutes les manifestations publiques sur l'étendue du territoire national. Il s'en suit des



**LDGL Ligue des Droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)**

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 58 36 86

Courriel : [ldglse01@gmail.com](mailto:ldglse01@gmail.com) Site : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org) Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

arrestations et détentions illégales des acteurs politiques de l'opposition et leurs poursuites en justice. Les acteurs pro-démocratie, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme sont aussi parmi la catégorie la plus visée.

**Au niveau des réformes sociales et de la justice** : en dépit des réformes initiées, le service public de la justice n'est pas encore à la hauteur des problèmes et souvent, elle est utilisée pour réprimer toutes opinions dissidentes dans le pays au profit du pouvoir de Kinshasa. La justice est instrumentalisée, les services sociaux de base quasi-inexistants et en mauvais état, la situation sociale de la population s'est aussi dégradée alors que le pays regorge des ressources qui sont l'objet de convoitise régionale et internationale. Cela a comme conséquence la revendication d'un changement radical et multisectoriel en commençant par le respect du calendrier prévoyant les élections au 23 Décembre 2018 pour une alternance pacifique au pouvoir.

Le non respect de ce calendrier risque de plonger le pays tout entier dans un cycle de violences susceptibles d'occasionner des violations massives et graves des droits humains et des libertés fondamentales de la personne humaine. Ce qui pourra aussi exacerber la crise humanitaire déjà aggravée par les massacres répétitifs à Beni avec les ADF-Nalu, en Ituri et Bunia, au Kasai avec le Kamwina Nsapu, à Bikoro avec l'Ebola, au Tanganyika avec les autochtones Pygmées, à Masisi et Rutshuru avec les Mai-Mai et les FDLR. A ceci s'ajoute les tracasseries policières et militaires et l'érection des barrières illégales dans les territoires éloignés des villes.

**Au Rwanda:**

**Au niveau des libertés publiques** : il s'observe toujours des restrictions à l'exercice des libertés d'expression, de réunion et d'opinion et poussant la majeure partie de la population, y compris les médias, les organisations de la société civile et leurs animateurs à l'autocensure.

**Au niveau politique**, la restriction de l'espace politique continue à se faire sentir au niveau du pays sans changement malgré les critiques. Les acteurs politiques de l'opposition continuent à faire face aux poursuites judiciaires et à des condamnations à des lourdes peines.

Le Rwanda a initié plusieurs réformes dans le secteur de la justice en rapprochant la justice des justiciables et le renforcement des capacités du personnel judiciaire mais, l'accès à la justice pour les populations vulnérables et indigentes reste toujours difficile. Cette difficulté est due notamment à la majoration des frais de justice et



**Ligue des Droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)**

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 58 36 86

Courriel : [ldglse01@gmail.com](mailto:ldglse01@gmail.com) Site : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org) Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

d'avocats, suivi du changement du mode traditionnel de saisine de la justice en mode électronique réservé aux seuls avocats.

Le défaut d'indépendance de la magistrature affecte aussi le bon déroulement de la justice avec le droit d'injonction de l'exécutif sur le judiciaire et le non respect des délais des poursuites. Cela a pour conséquence la prolongation illégale de la période normale de détention.

Quant à la participation citoyenne au processus de prise de décisions, celle-ci demeure trop faible au niveau local et dans le processus des réformes législatives en général. Mais le niveau atteint par la participation numérique de la femme dans les organes de prise de décisions reste encourageant au moment où la participation politique de la femme dans les deux autres pays de la région reste en deçà des prévisions légales et réglementaires.

**Au niveau socio-économique** : en dépit de l'intégration régionale, il s'observe toujours une paupérisation accrue des populations, une politique fiscale non adaptée au pouvoir d'achat de la population ; ce qui aggrave le fossé entre riches et pauvres et fait disparaître une potentiel classe moyenne.

Toutefois, il s'observe une volonté politique de lutter contre la corruption et les infractions connexes, ce qui renforce le niveau de redevabilité et de gouvernance, surtout dans le secteur économique.

D'autres avancées sont enregistrées dans le secteur de la protection de l'environnement et le développement des infrastructures sociales de base facilitant ainsi le désenclavement des milieux ruraux et la libre circulation des personnes et des biens au niveau local et régional.

A l'occasion de ce 25<sup>ième</sup> anniversaire depuis sa création, la LDGL invite les citoyens de toute la région des Grands Lacs à fournir des efforts pour renforcer le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme afin de contribuer à la mise en place d'un environnement favorable au respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

Elle encourage les Etats et les Chefs des Gouvernements de la région des Grands Lacs à créer un environnement favorable à l'exercice et la jouissance des tous les droits, devoirs et libertés tels que consacrés par les Constitutions et les instruments juridiques internationaux régulièrement ratifiés par eux dans le seul but de faire régner la paix, l'harmonie sociale, la concorde, la sécurité humaine et la stabilité pour un développement durable tant attendu.



**Ligue des Droits de la personne  
dans la région des Grands Lacs (LDGL)**

Secrétariat exécutif : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 58 36 86

Courriel : [ldglse01@gmail.com](mailto:ldglse01@gmail.com) Site : [www.ldgl.org](http://www.ldgl.org), Enregistrée en Suisse sous le N.06370/2004, N. Fed. CH-660-1184004-3

La LDGL sollicite enfin l'engagement des organisations de la Société civile de la région des Grands Lacs afin de former, informer, éduquer et mobiliser les citoyens à lutter contre l'ignorance, le mépris des droits de l'homme et les injustices sociales ; objectifs louables fixés depuis les années 1990 pour la consolidation des Etats de droit et de la démocratie participative au sein des pays de la région.

Fait à Kigali, le 30/05/ 2010

Pour la LDGL

Pr. Gertrude KAZOVYI 

Présidente

